



## Quelle histoire nous racontons-nous? Fiction littéraire et histoire

Yvan Lamonde

Numéro 55, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008080ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1008080ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lamonde, Y. (2001). Quelle histoire nous racontons-nous? Fiction littéraire et histoire. *Les Cahiers des dix*, (55), 103–115. <https://doi.org/10.7202/1008080ar>

Résumé de l'article

Cet article explore la question des rapports entre histoire et littérature entendue au sens de fiction et questionne la résistance des historiens à faire usage de la fiction comme source documentaire. Il est proposé que l'histoire n'a pas un contact privilégié avec « la réalité » mais qu'elle est un construit, qu'elle travaille sur la représentation et qu'à titre de récit obligé, elle est confrontée au problème de la fiction. Le texte tente de répondre à la question suivante: que conçoit-on être les problèmes et les résultats d'une histoire intellectuelle du Québec qui serait rédigée à partir d'un corpus fictionnel ou incluant du fictionnel?

# Quelle histoire nous racontons-nous?

## Fiction littéraire et histoire

Par Yvan Lamonde

**T**out au long de la rédaction et surtout après la publication de mon *Histoire sociale des idées au Québec (tome I: 1760-1896)*, la question s'est posée de savoir quelle « autre » histoire des idées j'aurais pu faire. Des historiens, des politologues ou des sociologues ont déjà posé la question, mais il est vraisemblable de penser que nos collègues littéraires sont aussi susceptibles de le faire<sup>1</sup>. Le présent texte explorera les relations entre l'histoire et la littérature, entre la « réalité » et la fiction et la question directrice de ma problématique pourrait être la suivante: que conçoit-on être les problèmes et les résultats d'une histoire intellectuelle du Québec qui serait rédigée à partir d'un corpus fictionnel ou incluant de la fiction?

Les histoires de la littérature québécoise ou les histoires littéraires du Québec — *La vie littéraire au Québec* sous la direction de Maurice Lemire, la *Littérature québécoise* de Laurent Mailhot — commandent manifestement le respect des historiens, mais ceux-ci y noteront une fréquente absence de référence au social et au politique au-delà d'une certaine utilisation des travaux d'histoire culturelle. Nos collègues littéraires ont toutefois commencé de poser la question des rapports

---

1. Voir dans le volume 4, numéro 1 d'*Argument* (automne-hiver 2001) la chronique « Autour d'un livre ». J'emprunte le titre de mon texte à Micheline Cambron. Ce texte origine d'une réflexion commune menée lors d'un séminaire (hiver 2001) à l'Université McGill auquel participaient Damien-Claude Bélanger, Isabelle Cadoret, Corina Crainic, Michel Ducharme, Emmanuel Esterez, Geneviève Gagné, Luc Gauvreau et Isabelle Rivet.

entre littérature et histoire. Micheline Cambron l'a fait sous l'angle du « récit commun » et de son analyse du *Canadien* ou de certains romans; M. Lemire et L. Mailhot ont réfléchi sur le problème de la périodisation et François Ricard s'est penché sur la dimension fictive de l'historiographie. Pour L. Mailhot, il est clair que la littérature est « indispensable à la lecture de l'histoire »; la question est évidemment de savoir comment on lit l'une et l'autre. Sauf Jocelyn Létourneau et Robert Lahaise, les historiens ne se sont pas attaqués à la question plus globale du symbolique, de l'imaginaire et de la fiction dans l'histoire<sup>2</sup>.

## Quel corpus?

Peut-être historiens et littéraires devraient-ils d'abord discuter de corpus et de sources et voir s'ils s'entendent sur l'affirmation de L. Mailhot selon laquelle Papineau et Bourassa, par exemple, font autant partie de l'histoire littéraire que de l'histoire politique. Car si tel est le cas, j'ai utilisé des sources « littéraires » en abondance, de Bédard à Tardivel en passant par Viger, Parent, Papineau, Dessaulles, Raymond, Buies, sans compter toutes les conférences publiques faites sous l'Union. Mais je suis bien conscient qu'il s'agit ici de prose d'idées, d'écrits de journalistes, de gens de lettres et de penseurs politiques; il s'agit de textes d'analyse où, en principe, le fictif et l'imaginaire sont exclus. « Fictif », « imaginaire » et non pas « représentation ». Il faudra y revenir.

Il est clair que la définition et l'usage des sources posent et poseront toujours problème. Dans sa volonté de coupler et d'additionner les témoignages, l'historien met ensemble statistiques (quelle série, construite comment?), interventions

- 
2. MICHELINE CAMBRON, *Une société, un récit. Discours culturel au Québec (1967-1976)*, Montréal, L'Hexagone, 1989, chapitre 1 (p. 15-48) et conclusion (p. 175-186); « Histoire, littérature, nation : le poids du présent dans l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau », *Cahiers d'histoire du Québec au XX<sup>e</sup> siècle*, 9 (printemps 1998) : 27-32; M. CAMBRON (dir.), *Le journal le Canadien. Littérature, espace public et utopie (1836-1845)*, Montréal, Fides, 1999, 419 p.; LAURENT MAILHOT, « Problèmes d'histoire littéraire ou la littérature comme critique de l'histoire », *Paragraphes*, 1 (1997-1998) : 49-72; FRANÇOIS RICARD, « Confessions d'un profane passionné », *Liberté*, 147 (juin 1983) : 64-81; J. Létourneau, « Le texte historique comme objet de l'analyse littéraire », dans CLAUDE DUCHET et STÉPHANE VACHON (dirs), *La recherche littéraire. Objets et méthodes*, Paris-Montréal, Presses de l'Université de Vincennes-XYZ, 1993, p. 131-142; « La mise en intrigue. Configuration historico-linguistique d'une grève célébrée : Asbestos, PQ, 1949 », *Recherches sémiotiques/Semiotic Inquiry*, 12, 1-2 (1992) : 53-72; « Science et imaginaire. Essai d'archéologie du récit savant portant sur le 'Québec moderne' », dans JACQUES MATHIEU (dir.), *Les dynamismes de la recherche*, Québec, PUL, 1991, p. 93-107; R. LAHAISE, *Une histoire du Québec par sa littérature*, Montréal, Guérin, 1998, 767 p.

parlementaires, lettres, extraits de mémoires restés inédits, articles de journaux sur la question abordée; il pourrait se risquer à citer Garneau, à utiliser le poème de Chauveau « Le jour des banquiers » sur le contrôle financier métropolitain par la banque Baring, à citer *Jean Rivard, économiste*, roman de Gérin-Lajoie. Serait-ce alors, comme le suggère Michel Pierssens, « une coquetterie d'humaniste, un « supplément de référence d'une complète gratuité<sup>3</sup> ? » Comment les historiens tiennent-ils vraiment compte des niveaux de discours? Qu'est-ce qu'un niveau de discours? Pourquoi tel niveau de discours paraît-il être « plus » représentatif de quoi que ce soit? Pourquoi l'historien du politique pense-t-il, croit-il, que toutes ses sources politiques réunies définissent, caractérisent la représentation « générale » de la société à un moment « m »? Parce qu'il s'agit du discours du pouvoir? Et pourquoi les gens d'affaires parlent-ils, écrivent-ils si peu?

À sa façon, L. Mailhot a posé la même question à propos de la « représentativité » des œuvres retenues par les historiens du littéraire: privilégieront-ils les œuvres mineures à grande diffusion ou les œuvres « géniales » à diffusion d'abord restreinte? Les feuilletons ou tel roman, les best sellers ou tel Prix de la critique?

### « L'histoire » littéraire et sa périodisation

On peut aussi se demander si les historiens sont prêts à donner ici au mot « histoire » son sens plein. Rien n'est moins certain lorsqu'on les voit faire si peu de cas de l'histoire littéraire, faire si peu naturellement place à ces objets. Ils voient des pièges dans cette histoire aux objets non identifiés. Mais les littéraires s'entendent-ils, peuvent-ils s'entendre? L. Mailhot se demande si l'histoire littéraire a trouvé sa spécificité tandis que F. Ricard s'interroge sur les conditions (lesquelles justement?) à réunir pour que l'histoire littéraire puisse prétendre « à une véritable insertion » dans l'histoire globale. Celui-ci va même jusqu'à affirmer « une résistance ou une irréductibilité de l'objet littérature, qui le rendent inassimilable aux autres séries que l'histoire tente de reconstituer et d'unifier<sup>4</sup> ». Si tel est le cas, que faire? Donner à penser que l'histoire littéraire ne peut « expliquer » et qu'elle est condamnée à être de la littérature sur de la littérature? Sinon, suggérer qu'elle fait « comprendre »? Quoi, comment?

3. M. PIERSENS, « Histoire et littérature », dans MANON BRUNET et GILLES MARCOTTE (dirs), *Littérature et histoire*, actes du colloque de l'ACFAS (mai 1986), Université de Montréal, Département d'études françaises, 1986, p. 6.

4. L. MAILHOT, « Problèmes de périodisation en histoire littéraire du Québec », dans CLÉMENT MOISAN (dir.), *L'histoire littéraire. Théories, méthodes, pratiques*, Québec, PUL, 1989, p. 105-124; F. RICARD, « La littérature dans l'histoire, l'histoire dans la littérature » dans M. BRUNET et G. MARCOTTE (dirs), *Littérature et histoire*, op. cit., p. 8.

Le problème central soulevé par F. Ricard est formulé autrement par ceux qui réfléchissent sur l'autonomie relative de la périodisation en histoire littéraire. De quelle autonomie peut-il s'agir à l'égard de l'économique, du social, du politique, du culturel? *La vie littéraire au Québec*, dont quatre tomes sont parus, périodise ainsi les époques couvertes: 1764-1805 («La voix française des nouveaux sujets britanniques»): des débuts de l'imprimé et des infrastructures culturelles à la publication du *Quebec Mercury* et l'année suivante du *Canadien*; 1806-1839 («Le projet national des Canadiens»): du *Canadien*, «organe principal d'une opinion publique», à la parution de premières œuvres romanesques et poétiques «d'envergure» au moment des Rébellions; 1840-1869 («'Un peuple sans histoire ni littérature'»): période d'émergence d'une littérature nationale dans un contexte d'antagonisme libéral-ultramontain; 1870-1894 («Je me souviens»): du déménagement de la capitale nationale de Québec à Ottawa, de la dispersion conséquente de gens de lettres et de la disparition des *Soirées canadiennes* et du *Foyer canadien* à la domination des lettres par l'abbé Casgrain dans un contexte d'affirmation de l'ultramontanisme; 1895-1914 (non paru): de l'École littéraire de Montréal dont le critique Louis Dantin sera la voix et de la Société du parler français dont le versant littéraire sera le projet de «nationalisation» de la littérature canadienne de l'abbé Camille Roy à la Première guerre mondiale.

La périodisation de *La littérature québécoise* de L. Mailhot, en un seul volume de 450 pages, va de 1534 à 1837, de 1837 à 1918, de 1918 à 1948, de 1948 à 1973 et de 1974 à la date de publication, 1997. On pourrait argumenter à propos de l'autonomie relative de ces périodisations. En effet, la périodisation de *La vie littéraire au Québec* paraît coller d'assez près aux conditions culturelles (imprimé, librairie, bibliothèques, «édition») de possibilité d'émergence d'une opinion publique et au contexte politique et idéologique (1791, 1806, Durham, antagonisme libéral-ultramontain). Celle de Laurent Mailhot semble référer davantage à des phénomènes littéraires: 1918, au *Nigog* et à l'exotisme littéraire, 1948 au *Refus global*, qui n'est pas d'abord littéraire et qui sert surtout à introduire la génération des poètes de L'Hexagone (1953). Ici encore on pourrait soutenir que 1918 est une coupure chronologique plus globale que *le Nigog*, en partie possible par ses contraires (*le Devoir* de 1910, le texte de l'abbé Roy de 1904, *l'Action française* de 1917), se demander si l'exotisme est un courant littéraire central ou contestataire et interroger la signification d'une périodisation qui marque davantage la rupture et la marge que la tendance dominante.

La périodisation de mon *Histoire sociale des idées (1: 1760-1896)* doit tenir compte des deux objets principaux qui sont les miens: les idées civiques formulées et débattues et l'état d'avancement des moyens et infrastructures culturels de

la colonie, le tout dans le contexte international des « métropoles » politico-culturelles du Bas-Canada et du Québec. Une première partie couvre la période 1760-1815; 1760, 1764, 1774, 1789, 1791, 1815 sont des marqueurs politiques (conquête et cession, démocratie parlementaire), idéologiques (révolutions atlantiques), culturels (l'imprimé et toutes ses manifestations), économiques (fin du blocus napoléonien), 1815 rendant possible une nouvelle circulation des personnes (dont l'immigration britannique), des biens et des idées. Une deuxième partie va de 1815 à 1840, avec des sous-périodisations, 1815-1834, 1834-1837 qui scandent la montée de la conscience politique coloniale et les mouvements internationaux d'émancipation nationalitaire. La trajectoire culturelle, qui va de 1815 à 1840 (25 ans), est à la fois conçue comme marquante des et marquée par les Rébellions et permet d'évaluer l'état d'avancement intellectuel et symbolique de la colonie au moment où éclate la première Rébellion. Quatre chapitres sur les Rébellions (un culturel, un international et deux sur les enjeux civiques et intellectuels de 1837 ET de 1838) disent le poids de ces événements dans la trame générale. La troisième partie, de 1840 à 1877, de l'Union, nouveau régime constitutionnel, au discours de Laurier sur le libéralisme, rythme l'antagonisme libéral-ultramontain, jalonne le long processus de marginalisation du libéralisme radical jusqu'à la temporisation du discours de Laurier, développe et documente l'idée d'un décollage culturel au tournant de la décennie 1860 identifiable au phénomène des associations et fait voir le repositionnement de la France dans une colonie britannique d'Amérique. Une dernière partie (1877-1896) du premier tome montre la neutralisation des radicalismes tout autant libéral qu'ultramontain et la transformation culturelle construite sur le déclin des associations et l'émergence d'une culture urbaine, commerciale et municipale.

En formulant ici les paramètres de la périodisation de mon analyse, je n'ai qu'un but : permettre la comparaison et la réflexion et fournir un point de départ concret à une éventuelle discussion, que M. Cambron a d'ailleurs amorcée dans deux articles où elle réfléchit à l'entrecroisement du temps de la fiction et du temps de l'histoire. Elle remet en question la position selon laquelle « l'histoire offrirait une trame que la fiction poétique pourrait tout au plus embellir rhétoriquement, toute scansion temporelle étant issue des événements historiques auxquels le temps de la fiction se subordonne ». Prenant pour objet d'analyse l'exil des Patriotes de 1837 et de 1838 et scrutant la poésie d'Antoine Gérin-Lajoie ou la production littéraire des années 1844 et 1845, M. Cambron expose comment « avant même d'être un événement historique, l'exil est un récit poétique privilégié du texte romantique »; elle pousse plus avant son idée d'entrecroisement du temps de l'histoire et du temps de la fiction en avançant l'hypothèse que l'exil des Patriotes n'aurait pas eu « le même statut dans l'historiographie

du XIX<sup>e</sup> siècle si le récit romantique de l'exil n'avait fourni un cadre temporel et spatial, des personnages et un code d'action dans lequel inscrire les événements historiques». Pour l'historienne de la littérature, «le récit romantique se nourrit de l'actualisation que lui offre l'histoire des patriotes exilés et les événements rattachés à l'exil des patriotes trouvent dans le récit romantique des formes narratives propres à assurer leur pérennité». Tel est cet entrecroisement de l'histoire et de la fiction<sup>5</sup>.

### Des ponts entre historiens et littéraires : le construit et la représentation

Les différences et difficultés explorées n'empêchent pas de voir quels seraient les passerelles, et si possible, les ponts qu'on pourrait jeter entre historiens et littéraires et sur lesquels on pourrait avancer avec quelque sécurité. Il s'agit moins de forcer les relations que de voir pourquoi l'histoire s'interdirait le domaine de la fiction, et plus globalement, du symbolique.

Si les historiens et les littéraires ont quelque chance d'animer un dialogue un tant soit peu fructueux, ce me semble à la condition que les premiers reconnaissent que l'histoire est un construit. Le mot fera sans doute moins peur que celui de « construction », porteur d'un sens de l'arbitraire, mais le propos est le même, l'accent étant mis sur le processus continu plutôt que sur le résultat jamais définitif. Si l'historien reconnaît d'entrée de jeu qu'il pose au passé des questions à partir du présent, de son présent, et, surtout, s'il tire toutes les conséquences de cette position, l'essentiel est acquis. L'historiographie, l'histoire de l'histoire, lui fait bien voir que ses devanciers ont interrogé le passé avec un autre éventail de questions, qui sont précisément les marques de leur présent d'hier. De même en est-il de lui : il pourra même voir, en bout de carrière, comment ses questions et intérêts de départ étaient « datés », marqués par son présent d'alors, c'est-à-dire son bagage mental, affectif, civique.

De surcroît, l'historien a ce sens plus ou moins clair du construit en travaillant « sur » des sources — comme on dit dans le métier —, qui sont autant de matériaux et d'angles de construction. Cette relativité de départ n'est pas relativisme pour autant ; elle rappelle seulement que dans ce travail de reconstitution

5. M. CAMBRON, « Du 'Canadien errant' au 'Salut aux exilés' : l'entrecroisement de l'histoire et de la fiction », *Études françaises*, 27, 1 (1991) : 77, 84, 86 ; « Apo théose et fin du récit romantique au Québec », dans MAURICE LEMIRE (dir.), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1993, p. 169.



du passé, l'objectivité est un objectif durable mais inatteignable, un travail de Sisyphe. La conscience du construit dans la démarche historique a comme effet que l'historien se voit mieux comme sujet pensant dans sa propre activité ; il a moins tendance à croire à « l'effacement du sujet pensant au profit d'une réification du passé<sup>6</sup> ».

L'acquiescement au construit de l'histoire ouvre sur l'acceptabilité de deux autres dimensions de ce construit : la représentation et le récit. On soupçonne bien comme historien que la discipline historique ne peut être la seule « science » humaine à avoir accès au « réel », quels que soient le nombre et la diversité des sources utilisées. Car enfin qu'est cette « réalité » rejointe par la seule histoire, ce passé qui deviendrait palpable au seul historien qui travaillerait alors avec le noyau de quelqu'atome ? Il faut voir autre chose : l'objet de l'histoire « n'est pas le réel mais les manières dont les hommes le pensent et le transposent<sup>7</sup> ». Il me faut reconnaître que, dans *mon Histoire sociale des idées au Québec*, il s'agit de la représentation que je me donne de la représentation que se faisait la bourgeoisie de son passé, de son présent et de son futur et de la représentation que je me fais, avec toutes les sources que j'ai pu trouver, de l'état d'avancement culturel de cette société. Le philosophe Paul Ricœur note avec à-propos que chez les Grecs la mémoire est re-présentation, présentation seconde et à nouveau convoquée du passé<sup>8</sup>. L'historien se représente à lui-même le passé avec les moyens dont il peut disposer et il le représente. Mais comment ?

## Le récit et la fiction

C'est ici qu'il convient de prendre en compte le récit : « Il serait confortable de croire que la fiction est la mise en récit d'un imaginaire et l'histoire la mise en récit du réel ». M. Cambron restitue l'inconfort épistémologique : « la mise en ordre d'un 'réel' ne produit pas du réel, mais bien une modélisation du réel, pour tout dire une fiction<sup>9</sup> ». Pour secouer un peu vivement la corporation historique, F. Ricard va singulièrement plus loin. Partant du fait que, comme tous, l'historien est toujours et déjà dans le langage, que son « réel » est conceptuellement et narrativement mis en ordre, il observe d'abord que la « nouvelle histoire » a

6. M. CAMBRON, « Histoire, littérature, nation ... », *loc. cit.* : 32.

7. ROGER CHARTIER, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 58 ; sur la pertinence de passer d'une histoire des mentalités à une histoire des représentations, PAUL RICŒUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 231-368.

8. P. RICŒUR, *ibidem*, p. 7-24.

9. M. CAMBRON, *Une société, un récit...*, *op. cit.*, p. 17.



contribué à « délittéraliser » l'histoire, à négliger sinon à discréditer le récit, ce simple fait mais cette incontournable obligation, pour l'historien, de dire, d'écrire, de raconter ce qu'il a trouvé, découvert. Pour F. Ricard, l'histoire n'est qu'un « discours » qu'on peut considérer, « à l'instar de toute fiction, comme la production d'un sens par les moyens du langage ». Pour lui, au-delà de sa rhétorique propre, l'histoire n'a « pour toute validité que sa fonction idéologique » et que le fait qu'elle soit « de la fiction magnifiquement dissimulée et d'une pertinence sociale parfaite ». La radicalité de son propos le mène à écrire « que tout ce qui peut être dit du passé demeure essentiellement hypothétique, provisoire, et, plus profondément encore, de caractère proprement *factif* ». Pour lui, les vrais historiens, comme Lionel Groulx, sont « de véritables *créateurs de passé*<sup>10</sup> ».

Le propos de F. Ricard a les avantages et les désavantages du portrait-charge ; il pose clairement les problèmes de la fonction idéologique des sciences humaines et sociales et des effets révélateurs d'une narrativité historique incontournable ; mais son point de vue de littéraire centré sur la fiction lui fait mettre un accent excessif sur l'un des deux pôles du travail historique, le récit, aux dépens du travail de construction de l'objet historique et de ses procédures de contrôle. Un romancier regarde le réel et en part d'une toute autre façon que l'historien ; le premier n'a qu'un souci : en décoller ; le second qu'une préoccupation : y coller. Et pour coller à tel événement de départ, pour construire très tôt son objet et constituer sa représentation, l'historien ne s'en remet pas d'abord à son imagination, à sa liberté de créateur comme le romancier. Conscient de sa position de sujet pensant, son objectif premier est de garder le plus de distance possible avec son objet tout en reconnaissant l'irréductibilité absolue de celui-ci. Il se donne des moyens (le recours historiographique, le comparatisme), des sources les plus nombreuses et les plus complémentaires possibles, de façon à multiplier les angles de prise sur cet objet. Il s'agit toujours de construire, mais d'un construit par la raison analytique aussi, et non d'un construit où le droit à l'invention est le premier des droits revendiqués par le romancier, le poète ou le dramaturge.

C'est cette vigilance face à l'écriture, au récit et à ses pièges possibles qu'on retrouve chez l'historien lorsqu'il s'agit pour lui de se percevoir et de se dire intellectuel. Pourquoi est-il si peu souvent essayiste, intellectuel ? C'est qu'il sait que ses façons d'intervenir vont l'amener à dérouler les à priori de sa vision du présent, qu'elles pourront contribuer à l'identifier à une cause, à un parti. Pour lui, prendre parti dans le présent ne peut que refluer sur le passé qu'il étudie et dont il parle et donner à penser que son parti pris d'aujourd'hui est immanqua-

10. F. RICARD, « Confessions d'un profane passionné », *loc. cit.* : 74, 80-81.

blement celui d'hier. Ce qui le sauve, il me semble, c'est que les formes d'engagement et de partis pris sont multiples et permettent de lever à l'occasion ce droit et ce devoir de réserve qu'il peut concevoir être les siens. L'historien se voit le plus souvent devant une classe à se demander comment seront reçus ses propos, s'il est notoire qu'il est militant de tel parti politique, s'il est écologiste déclaré et anti-américain bien identifié. Lui-même tout autant que ses auditeurs et lecteurs se demanderont quelle lecture sera ainsi faite du passé politique, économique, international. Ce propos sur l'historien comme intellectuel fournit un prétexte à faire voir sous un autre angle les incidences du sujet pensant dans le travail historique. Le droit et le devoir de réserve n'excluent rien ; ils sont des rappels d'exigences professionnelles qui croisent la vie personnelle et qui impliquent des choix.

## Expliquer

Tout texte d'historien passe-t-il nécessairement par une mise en intrigue ? Est-ce le cas de l'article de revue scientifique, de la monographie sur le crédit bancaire, de la synthèse d'histoire intellectuelle ? Ou pense-t-on alors à la biographie ? Paul Ricœur le pense lorsqu'il écrit que « l'historiographie la moins narrative dans son style d'écriture reste tributaire de l'intelligence narrative ». M. Cambron partage cette analyse et propose « de lire tout texte comme un récit, d'invalider dans une certaine mesure l'idée qu'il existe du non-récit, du discours sur lequel l'intelligence narrative ne peut trouver à s'exercer<sup>11</sup> ».

On comprend de ces positions que dans toute activité historique de communication orale, imprimée ou électronique, le récit est toujours et déjà là, qu'il ne s'agit pas nécessairement de fictionnalisation, d'intention de « romancer » ou de masquer l'inconnu avec du fil blanc et de l'invention de vraisemblable sinon de séduisant. Le récit est toujours et déjà là, la mise en intrigue ou en scène est là, même dans l'écriture d'explication, dans le propos argumentatif. La mise en ordre narrative est du construit, mis à plat, à la rigueur, mais du construit. De là à appeler cette « intelligence narrative » de la fiction, il y a un pas qu'on ne voudra pas nécessairement franchir. À tout le moins non sans avoir compris ce que fiction veut dire. Car c'est une chose pour un historien que d'accepter de reconnaître que la profession a pu « délittéraliser » ou « dénarrativer » l'écriture historique ; c'en est une autre que de lire qu'en consentant à la narrativer, on la fictionalise nécessairement. Façon de retourner la balle aux littéraires qui prennent peut-être pour acquis ce qu'il convient d'entendre par fiction et fictif, par littérarité.

11. P. RICŒUR, *Temps et récit III*, Paris, Seuil, 1985, p. 320 ; M. CAMBRON, *Une société, un discours...*, *op. cit.*, p. 23.

Car on a l'impression que la réflexion littéraire québécoise sur cette question des rapports entre fiction et réalité s'est faite pour l'essentiel sur le corpus du XIX<sup>e</sup> siècle. Or l'historien qui parcourt le corpus romanesque entre 1837 et 1900 cherche la fiction dans ces romans « réalistes », soucieux de « ne rien dire qui ne fût strictement conforme à la réalité », qui prétendent narrer « une histoire simple et vraie » et « où la fiction n'a que juste assez de place pour qu'on puisse les classer dans la catégorie des romans historiques ». Ces romans qui se proposent de « rendre populaires, en les dramatisant, des actions nobles et glorieuses que tout Canadien devrait connaître », invitent souvent à l'étude de l'histoire comme moyen précisément de « faire » canadien pour une littérature en émergence. De surcroît, ils se présentent comme un moyen plutôt inédit de raconter une société du Nouveau Monde épargnée par les meurtres, les modes, les empoisonnements, les suicides, les duels dont Dumas, Eugène Sue et les feuilletonnistes font leur miel. Et lorsqu'ils ne sont pas historiques ou conformes à la réalité, ces romans qui se veulent catholiques sinon chrétiens se dédouant d'être des romans en prenant le *Fabiola* du cardinal Wiseman ou le *Corbin et d'Aubécourt* de Veillot comme prétextes et modèles. On veut si peu faire du roman qu'on s'excuse d'en faire, qu'on en garantit la réalité et la vertu quand on ne le légitime pas en le présentant comme « contre-incendie » ou « machine de guerre » arrachée à l'ennemi<sup>12</sup>. Fiction, où est ta victoire ?

## L'imaginaire

Si la fiction est si peu présente dans le roman québécois du XIX<sup>e</sup> siècle, où loge donc l'imagination ? Dans l'imaginaire ? Mais, qu'est-ce à dire ?

L'historien des idées et de la culture ambitionne de retrouver la culture « populaire », celle de la majorité dans une société rurale ou urbaine, celle qui s'exprime dans l'oralité, dans la fabrication d'artefacts fonctionnels et/ou esthétiques ou sous tout autre forme. Chacun rêve d'entrée dans cette terre promise, d'accès au paradis exotique des représentations ou pratiques d'un Thomas Toutlemonde. Ce fut l'une des ambitions, l'une des prétentions de l'histoire des mentalités, comme c'est l'ambition d'une certaine histoire littéraire de retrouver le « populaire » sous un imaginaire auquel les textes littéraires donneraient accès. La piste vaut d'être suivie à travers ces textes littéraires, recueillis par la tradition savante et qui partent d'une légende, d'un conte, d'une chanson ou d'un « fait »

12. *Préfaces des romans québécois du XIX<sup>e</sup> siècle*, recueillies et présentées par GUILDO ROUSSEAU, préface de David Hayne, Sherbrooke, Éditions Cosmos, 1970, p. 43, 57, 56, 36-37, 43, 84, 67, 84, 87.

ethnographique. Mais de l'imaginaire de qui s'agit-il ? Maurice Lemire, qui a scruté *La formation de l'imaginaire littéraire québécois (1674-1867)*, a la prudence méthodologique de référer à l'imaginaire « littéraire » québécois. Précaution qui lui vient de sa critique de la source qu'il utilise, le corpus des récits et poèmes publiés au Québec avant 1867. Précaution heureuse et incontournable qui fait voir que cet imaginaire dégagé de la gangue des textes est celui de l'imaginaire savant ou cultivé des gens de lettres et d'écrivains qui recueillent et consignent ces contes et légendes de circulation orale ; d'écrivains, comme le rappelle M. Lemire, en interaction ou en réaction avec ce légendaire qu'on reconstruit avec les matériaux des mythes bibliques ou grecs et de sa propre idéologie d'individus cultivés dans une société rurale et partiellement alphabétisée ; imaginaire « populaire » revu à la lumière de ce « réservoir de représentations » que constituent les mythes et archétypes. À quoi a-t-on vraiment accès ? À l'imaginaire de qui ?

Le débat entre Robert Darnton et Roger Chartier à propos de l'ouvrage du premier, *Le grand massacre des chats. Attitudes et croyances dans l'ancienne France*, gravite autour de la même question : quel est ce texte utilisé par Darnton qui lui permet de raconter et d'interpréter ce massacre de chats, d'avoir accès à la culture dite populaire ? Pour R. Chartier, ce massacre est « un massacre écrit » et ce texte est à la fois le récit du fait et le fait lui-même. Outre que le débat ouvre la notion de texte à toute forme d'expression ou de représentation — un comportement, un artefact, un rituel, une ville est un « texte » à lire —, il pose la question plus générale de savoir ce qu'historiens, littéraires, anthropologues font du symbolique dans l'histoire, le symbole étant défini par R. Darnton comme « tout acte qui véhicule une signification », « any act that conveys a meaning ». Darnton voit clairement que cette analyse du symbolique dans l'histoire comporte deux problèmes irrésolus, celui de la preuve, du référent, et celui de la représentativité du symbolique repéré<sup>13</sup>.

## Le récit commun : quel récit nous racontons-nous ?

Les deux problèmes méthodologiques évoqués par R. Darnton ne se posent pas uniquement à propos de l'imaginaire social ; ils valent plus globalement pour tout ce qui s'appelle, depuis un demi-siècle, histoire des mentalités, épistémè,

13. ROBERT DARNTON, *Le grand massacre des chats. Attitudes et croyances dans l'ancienne France*, Paris, Robert Laffont, 1985, 282 p. ; ROGER CHARTIER, « Text, Symbol and Frenchness », *Journal of Modern History*, 57, 4 (December 1985) : 682-695 ; R. DARNTON, « The Symbolic Element in History », *Journal of Modern History*, 58, 1 (March 1986) : 218-234.

récit commun, discours social, intertextualité. Tout en penchant pour une sélection de textes « cristallisés », M. Cambron ne résoud pas le problème : pour parvenir à une vision juste — préoccupation de « vérité » —, l'historien doit-il s'imposer la lecture de TOUS les textes d'une période donnée ou peut-il prétendre déterminer et identifier les ou des textes qui auraient cristallisé les autres<sup>14</sup> ? À vrai dire, la question et la difficulté sont reportées en amont : qui, quoi décident de la « cristallisation » ? Comment l'établit-on ? Peut-on se consoler en pensant que les échantillons de sondage « scientifique » n'offre rien de meilleur ?

### Une archéologie des représentations comme autre histoire des idées ?

Cette réflexion sur le « réel » et la fiction, sur l'imaginaire, sur le récit et globalement sur le construit et la représentation permet de mieux voir ce que pourrait être une « autre » histoire des idées. Quelle serait-elle ? Ce pourrait être une archéologie des représentations, un peu mais ni nécessairement ni totalement dans la perspective de Michel Foucault. Cette archéologie, qui inclurait par exemple, la littérature, la science, la peinture, la photographie, le cinéma, devrait avoir, comme mon histoire des idées, une visée synthétique, totalisante et non pas se limiter à l'histoire, valable il va sans dire, d'une représentation, que soit celle de la littérature ou d'une autre instance de création.

Le défi d'une telle archéologie est méthodologiquement immense. Il faudrait ainsi chercher pour des sous-périodes données — disons, sans préjudice, 1815-1840 — le ou les invariants, les épistémès de telle représentation picturale, par exemple ; les comparer avec les épistémès d'autres représentations pour le même temps  $t-t'$  ; et d'épistémès en épistémès pour des sous-périodes successives précisément déterminées finalement par les invariants mêmes, finir par donner une cohérence à des représentations déterminantes sur une durée moyenne ou longue.

Méthodologiquement, il est clair que l'analyse se fait dans l'ordre des représentations. On peut chercher des dénominateurs communs ou des invariants en les dégagant du corpus retenu ; mais on peut parfaire cette méthode en cherchant les conditions de possibilité et de non-possibilité de la représentation à un moment  $m-m'$  ?

14. M. CAMBRON, *Une société, un récit...*, op. cit., p. 45-46.

C'est une piste pour celles et ceux qui se demandent quelle autre histoire des idées il serait possible de faire. Il va de soi qu'une telle archéologie des représentations laisse entière la difficulté des rapports entre la représentation et le représenté et sans solution satisfaisante le problème du statut du représenté, du référent.

*Hélène Lacaille*